académie Montpellier

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LYCÉE DES MÉTIERS
Charles Alliès

24 bd Joliot Curie
BP 74
34120 PEZENAS

SERVICE DE GESTION
Marie-Josèphe COIGNART

Tél : 04 67 90 44 24

3ème trimestre 2022-2023
1er avril 2023 au 7 juillet 2023

DEMANDE DE CHANGEMENT DE FORFAIT DE LA DEMI-PENSION (DP) – SERVICE CANTINE

Fiche à compléter impérativement et à déposer au Service de Gestion, ou à envoyer à ***restauration.0340061g@ac-montpellier.fr***

Date limite de retour : 27 mars 2023

NOM PRÉNOM de l'élève :.....

Classe : .....

Forfait actuel : ☐ Externe ☐ DP 2 jours ☐ DP 5 jours ☐ Interne

➡ MODIFICATION DEMANDÉE applicable à partir du 1er avril 2023 :

Le changement de régime n'est toléré qu'à chaque début de nouveau trimestre. Pas de changement en cours de trimestre.

La demande doit être faite avant le début du nouveau trimestre.

Interne	Demi-pension 5J (du lundi au vendredi)	Demi-pension 2 jours (Fixes) Prix du repas 4.10€	Externe
☐	☐	☐	☐

Pour la demi-pension 2 jours, cocher les jours choisis :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
☐	☐	☐	☐	☐

Date :..... Signature du responsable de l'élève :